



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du 05/04/2022

Le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 31.03.2022, s'est réuni en séance ordinaire le 05 avril 2022 à 18h00, à la Mairie, sous la présidence de Mr Romain BONHOMME, Maire.

Etaient présents : Mr Romain BONHOMME, Mr Aurélien MICHAUX, Mme Catherine De PREMONVILLE, Mme Marie-Dominique BEAUDOIN, Mr Jean-Paul HATTAT, Mr Laurent LUX, Mme Nathalie GAVEAU, Mr Fabrice GALLOIS, Mme Jennifer MURIAS-LAMBERT, Mme Lola HATTAT, Mr Benjamin VERZEAUX, Mme Claire PIERROT

Absents excusés : Mr Antonio ANTUNES, Mme Maud SAUVAGEOT, Mme Christine MIGEON.

Secrétaire de séance : Mme Lola HATTAT.

La séance a commencé par une présentation de Mme Monique DURAND de l'association les Amis de Nauroy du projet **AIRE TERRESTRE EDUCATIVE (ATE)**. A cette occasion, Monsieur Laurent GAUDRY, accompagné de quelques élèves « élus par leur classe » (CM1 / CM2) sont venus présenter à l'ensemble du Conseil leur projet.

Les élèves se sont rendus à plusieurs reprises sur le site de Nauroy où ils ont réalisé diverses activités autour de la nature : observation des animaux, des insectes, de la faune et de la flore. Ils ont également pu travailler autour de l'histoire du village.

L'ATE continue cette année, est programmée la venue d'un animateur de la Maison de la Nature de Boulton au Bois. Les élèves ont pu échanger avec les élus de leur motivation et de leur intérêt à découvrir le patrimoine historique et naturel de Nauroy.

Pour information : Une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière, etc...) qui devient le support d'un **projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement** pour des élèves du CM1 à la 3^{ème}, leur enseignant et leur référent (un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement).

Cette démarche écocitoyenne est basée sur la gestion participative d'une zone délimitée par une classe.

En se réunissant sous la forme d'un « conseil des enfants », les élèves réfléchissent et prennent toutes les décisions concernant leur aire terrestre éducative.

C'est l'occasion pour eux de découvrir leur territoire et ses acteurs dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement durant lequel ils développent les compétences du programme scolaire.

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la séance du 14 mars 2022.

2- LOCATIONS DE L'ANCIEN PRESBYTERE

Suites aux décisions du conseil municipal du 3 mars dernier, des estimations ont été réalisées par un agent immobilier pour la mise en location des 2 locaux (logement et professionnel). Les élus valident les propositions de loyers correspondantes. Le logement fera l'objet d'un bail à termes de 18 mois pour permettre de lancer les travaux de réhabilitation thermique après retour des subventions et montage technique du dossier. L'appel à manifestation d'intérêts pour les locations est en cours sur les supports de communication de la commune.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire a signé les baux avec les locataires intéressés.

3- REVISION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE POLYVALENTE

Une révision du règlement intérieur de la salle polyvalente est nécessaire pour simplifier les moyens de réservation et mettre à jour les conditions de location des salles. Un groupe de travail composé d'élus est chargé d'étudier cette question. Mr Michaux, Mme De Prémonville, Mr Lux et Mme Beaudoin sont désignés pour piloter cette démarche.

4- RENOUELEMENT BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE

Le renouvellement des instances de l'Association Foncière (AF) a été demandé par la Chambre d'Agriculture. Suite à une réunion en mairie avec les membres élus de l'AF, une consultation a été organisée : 14 agriculteurs se sont portés candidats pour intégrer le nouveau bureau.

En accord avec le président de l'AF, les élus valident l'ensemble des candidatures qui seront transmises à la Chambre d'Agriculture. Il appartiendra ensuite aux membres désignés d'élire le nouveau bureau qui devrait passer de 12 à 14 membres.

5- POINTS DIVERS

- *L'Actu* :

Mesdames Pierrot et Sauvageot sont remerciées pour la qualité du travail réalisé sur la nouvelle édition de « l'Actu ». Un nouveau prestataire sera recruté pour les 3 prochains bulletins.

- *Inauguration Parc du Tilleul* :

L'inauguration aura lieu le vendredi 10 juin en soirée, elle sera conjointe à celle des travaux de réfection des voiries du Grand Reims. Lors de cette double occasion, la commune sollicitera ses partenaires pour la remise des labels : Commune Sportive et Commune Nature.

- *Ateliers Municipaux / CPI* :

L'appel d'offres est clos. L'analyse des offres est en cours. Malgré le contexte inflationniste actuel sur les matières premières, les offres reçues sont compatibles avec l'estimation du projet. Le démarrage du chantier est envisagé dès cet été.

- *Réunion Publique* :

Afin d'échanger avec les administrés sur l'avancement des actions municipales, une réunion sera organisée le 27 juin en soirée.

- **Signalétique :**

Le village dispose de peu de panneaux de signalisation de ses équipements : sportifs, culturels, administratifs... Si bien que lors des événements associatifs, des panneaux, des panneaux temporaires sont disposés sur les mâts d'éclairage ou sur les feux tricolores. Ces éléments méritent un traitement pérenne et plus esthétique. M. Antunes est chargé de recenser l'ensemble des équipements à signaler et de faire une proposition de signalétique homogène.

- **Comité des Fêtes :**

La municipalité a lancé un appel à candidatures pour relancer un comité des Fêtes. Un des premiers événements à organiser sera le 14 juillet.

- **« Les Marmousets » :**

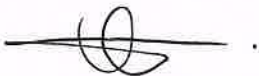
Madame Pierrot nous rappelle que l'association Les Marmousets fêtera ses 30 ans le 7 mai 2022. A cette occasion diverses animations seront proposées.

- **Cours Diakow :**

Un dispositif de mise à disposition de la cour Diakow pour les événements familiaux existe depuis plusieurs années. Afin de mieux encadrer ce dispositif, un règlement intérieur sera désormais remis systématiquement à chaque utilisateur.

La Conseillère Municipale,

Lola HATTAT



Le Maire,

Romain BONHOMME

